



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 26, numéro 6

4^s

Coup historique de la Chine

Entente entre la Chine et 14 autres partenaires de l'Asie-Pacifique



Source : CNBC
Photo : NHAC NGUYEN | AFP | Getty Images

Robinson Sheppard Shapiro
célèbre son centenaire

Vœux des Fêtes

De Très Joyeuses Fêtes au monde juridique



André Gagnon, B.A., L.L.L.
L'Editeur

Les avocats, les juges, les notaires et tout le personnel impliqué dans l'administration de la justice au Québec, méritent un merci tout spécial pour leur résilience, leur façon de respecter les justiciables en ces temps de pandémie rares.

Toutes ces actrices et acteurs du monde juridique ont su s'adapter pour donner aux citoyennes et citoyens les services auxquels ils ont droit. S'adapter à de nouvelles façons de faire avec Teams, Zoom, et autres applications technologiques en peu de temps mérite un coup de chapeau.

Travailler de son condo, sa maison, son nouveau bureau, aura été un défi pour un grand nombre de nos collègues juristes et leurs adjoints. Certains ont trouvé une nouvelle façon de remplir ses mandats professionnels et y ont pris goût...pour un temps. Le temps nécessaire où il faudra retourner aux bureaux. Aux façons traditionnelles de travailler. Quand ? Bientôt sans doute dès que la santé publique aura déterminé le bon moment.

L'année 2021 a été remplie de défis, de surprises aussi. Un coup de chapeau à nos gouvernants et gouvernements qui ont mis en place des mesures pour faire face à cette crise permettant aux entreprises et à leur personnel de recevoir un traitement, des gages, pour assurer la subsistance de leurs familles, enfants, et aux fournisseurs de services de maintenir la survie de tous.

Si le personnel médical, hospitalier, éducatif ont donné l'exemple de corps professionnels capables de résister à la pandémie, il ne faut pas oublier celles et ceux qui ont assuré notre approvisionnement, nos fournisseurs de denrées, de nourriture qui ont continué à nous approvisionner régulièrement, sans cesse.

Que nous réserve 2022 ? Un peu, beaucoup de cette même recette que nous avons vécue tous ensemble. Avec la connaissance acquise du passé récent. Merci à nos enfants et petits-enfants qui ont su se comporter en adulte durant toute cette période. Ce sont déjà les adultes de demain.

Le Monde Juridique offre ses meilleurs vœux de fin d'année et pour l'année 2022 remplie de joie et de bonheur comme nos parents et grands-parents ont connu.

Mon épouse et collaboratrice depuis 38 ans d'existence de Le Monde Juridique, Jeanne D'Arc Tissot, se joint à moi.

André Gagnon, B.A., L.L.L.
L'Editeur.

www.lemondejuridique.com

Facebook Le Monde Juridique



Entente entre la Chine et 14 autres partenaires de l'Asie-Pacifique

(NDLR)

La plus importante entente entre la Chine et 14 autres partenaires de l'Asie-Pacifique jamais conclue excluant les États-Unis datant d'un an déjà a été mis au jour par Jean-François Lépine, représentant du Québec à Shanghai, en Chine, depuis 2015 lors d'une interview avec Patrick Lagacé à Radio-Québec diffusée le 29 novembre 2021.

Voici les détails de cette entente appelée Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) rendus publics par le réseau CNBC à l'intention des avocats spécialisés en commerce international.

KEY POINTS

China and 14 other Asia-Pacific countries signed the world's largest trade agreement, the Regional Comprehensive Economic Partnership or RCEP, over the weekend.

Analysts said economic benefits from the mega trade pact are modest and would take years to materialize.

But "the diplomatic messaging of RCEP may be just as important as the economics – a coup for China," said analysts from Citi Research.

SINGAPORE – China and 14 other Asia-Pacific countries [signed the world's largest trade agreement](#) on Sunday – a move that analysts said will further elevate China's political and economic influence in the region.

The signing cemented the Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) as the largest trading bloc globally, covering a market of 2.2 billion people and \$26.2 trillion of global output. That accounts for about 30% of the population worldwide, as well as the global economy. It is also larger than what's covered under the United States-Mexico-Canada Agreement (USMCA) and the [European Union](#).



Vietnam's Prime Minister Nguyen Xuan Phuc is pictured on the screen (R) as he addresses his counterparts during the 4th Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) Summit held online on Nov. 15, 2020. *Nhac Nguyen | AFP | Getty Images*

The diplomatic messaging of RCEP may be just as important as the economics – a coup for China.

Citi Research

Analysts said economic benefits of RCEP are modest and would take years to materialize. But the deal is a geopolitical victory for China at a time when the U.S. appears to be retreating from Asia-Pacific given President [Donald Trump's](#) "America First" foreign policy, they added.

It's also [not clear whether the U.S. will negotiate any mega trade deals](#) with economies in the region under President-elect [Joe Biden](#), the analysts said.

The 10-member Association of Southeast Asian Nations signed the mega deal with the region's top trading partners China, Japan, South Korea, Australia and New Zealand. ASEAN is made up of Indonesia, Thailand, Singapore, Malaysia, the Philippines, Vietnam, Brunei, Cambodia, Myanmar – formerly Burma, and Laos.

"The diplomatic messaging of RCEP may be just as important as the economics – a coup for China," analysts from Citi Research wrote in a Sunday report.

They explained that the mega deal achieves several things against the backdrop of rising U.S.-China tensions and worries about de-globalization:

Shows that East Asia is very much open for business and recognizes the economic benefits of deeper trade integration.

Reduces the perception that China is turning more inward with its "[dual circulation strategy](#)," which emphasizes its domestic market.

Signals that when it comes to economic policy, Asia-Pacific economies don't want to choose between the U.S. and China. That's true even for countries with strong security alliances with the U.S., such as Japan and South Korea.

RCEP benefits

[RCEP was launched in November 2012](#) at a time when talks for another major trade pact, the Trans-Pacific Partnership (TPP) led by the Obama administration, were underway.

Départ du curateur public, Me Denis Marsolais, et nomination de Me Julie Baillargeon-Lavergne



Me Denis Marsolais

Le Conseil des ministres a procédé hier à la nomination de Me Denis Marsolais à titre de président et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Me Marsolais quittera ses fonctions de curateur public le 16 janvier 2022.

Il était en poste depuis juin 2018.

Le Conseil des ministres a également procédé à la nomination de Me Julie Baillargeon-Lavergne à titre de curatrice publique par intérim. Elle prendra ses fonctions dès le départ de Me Marsolais.

Me Baillargeon-Lavergne œuvre au Curateur public depuis 2007. Elle occupe en ce moment les fonctions de secrétaire générale et de responsable du Bureau du curateur public.

Given China's absence in the TPP, many observers considered RCEP as Beijing's counter to American influence in Asia-Pacific – even though RCEP negotiations were led by ASEAN*.

But [Trump pulled the U.S. out of the TPP in 2017](#) and proceeded to slap punitive tariffs on several American trading partners for what he said were unfair trade practices. The remaining 11 countries in the TPP went on to renegotiate the pact and signed the [Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership](#) (CPTPP) in 2018.

Analysts said RCEP is a weaker trade deal compared to the CPTPP. Tariffs among many RCEP member countries are already low given existing bilateral or smaller multilateral trade deals among them, so the direct economic benefits are limited, they said.

For example, more than 70% of trade among the 10 ASEAN countries are conducted with zero tariffs, noted Gareth Leather, senior Asia economist at consultancy Capital Economics.

Additional tariff reductions under RCEP "will only come into force gradually, and it will be years before the treaty is fully operational," Leather said in a report on Thursday.

But the mega deal lays the foundation for deeper cooperation among member countries in the future, especially between those that don't have existing bilateral trade deals, said Simon Baptist, global chief economist at consultancy The Economist Intelligence Unit.

Possible bilateral "pairings" include China and Japan, the world's second- and third-largest economies, as well as Japan and South Korea, which are entangled in a bilateral trade dispute, Baptist told CNBC's "[Squawk Box Asia](#)" on Monday.

"While at the moment the amount of liberalization that's going to happen is going to be pretty limited, it does now mean that this framework is in place so that in the future there will be opportunity to build on this should attitude towards trade, or should bilateral relations move in the right direction," he said.

Will India return?

India, which was involved in RCEP negotiations from the start, [pulled out of the pact last year](#). Among the country's concerns are that the deal would result in a flood of cheap Chinese imports that [would hurt Indian manufacturers](#).

The RCEP deal signed over the weekend has kept the door open for a potential return by India. Some member countries, such as Japan, considered India's presence important to counter China's economic weight, said Leather of Capital Economics.

But "clashes in the Himalayas since then make signing a deal that involves China even harder," Leather said. He was referring to [skirmishes over the India-China border that reportedly killed at least 20 Indian soldiers and at least 40 Chinese soldiers](#).

Analysts from Citi Research said India is one of the biggest losers from RCEP. Citing an analysis from think tank Peterson Institute for International Economics, Citi said India could have gained 1.1 percentage points in real GDP by 2030 had it stayed in the pact.

"But its exclusion will likely make India less attractive as an alternative production base versus ASEAN," the Citi analysts said.

Even if India doesn't return to the deal, the current 15 RCEP participating economies will grow to account for 50% of global output by 2030, according to a HSBC report on Sunday.

* "From a global perspective, the RCEP agreement, even if a little shallower than other 'mega-deals', signals that Asia keeps pushing ahead with trade liberalization even as other regions have become more sceptical," HSBC economists said.

"As such, it may reinforce a trend that's been already underway for decades: that the global centre of economic gravity keeps pushing relentlessly to the East."

** suite des informations en page 6*

Jugement Cour d'Appel New York concernant suspension du droit de pratiquer le droit de Rudy Giuliani



Me DGiuliani

Pour lire la décision, cliquez sur le lien suivant:

[Matter of Giuliani \(2021-00506\) PC](#)

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires vestimentaires pour profession juridique et magistrature

Location et vente tuxedos et accessoires, toges, mortiers et épitoges pour collation des grades

Nettoyage et réparation de vêtements de tout genre

Asia forms world's biggest trade bloc, a China-backed group excluding U.S.

Source : CNBC

Suite de la page 5

Fifteen Asia-Pacific economies formed the world's largest free trade bloc on Sunday, a China-backed deal that excludes the United States, which had left a rival Asia-Pacific grouping under President Donald Trump.

The signing of the Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) at a regional summit in Hanoi, is a further blow to the group pushed by former U.S. president Barack Obama, which his successor Trump exited in 2017.

Amid questions over Washington's engagement in Asia, RCEP may cement China's position more firmly as an economic partner with Southeast Asia, Japan and Korea, putting the world's second-biggest economy in a better position to shape the region's trade rules.

The United States is absent from both RCEP and the successor to the Obama-led Trans-Pacific Partnership (TPP), leaving the world's biggest economy out of two trade groups that span the fastest-growing region on earth.

By contrast, RCEP could help Beijing cut its dependence on overseas markets and technology, a shift accelerated by a deepening rift with Washington, said Iris Pang, ING chief economist for Greater China.

RCEP groups the 10-member Association of Southeast Asian Nations (ASEAN), China, Japan, South Korea, Australia and New Zealand. It aims in coming years to progressively lower tariffs across many areas.

The deal was signed on the sidelines of an online ASEAN summit held as Asian leaders address tensions in the South China Sea and tackle plans for a post-pandemic economic recovery in a region where U.S.-China rivalry has been rising.



Representatives of signatory countries are pictured on screen during the signing ceremony for the Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) trade pact at the ASEAN summit that is being held online in Hanoi on November 15, 2020. NHAC NGUYEN | AFP | Getty Images

In an unusual ceremony, held virtually because of the coronavirus pandemic, leaders of RCEP countries took turns standing behind their trade ministers who, one by one, signed copies of the agreement, which they then showed triumphantly to the cameras.

"RCEP will soon be ratified by signatory countries and take effect, contributing to the post-COVID pandemic economic recovery," said Nguyen Xuan Phuc, prime minister of Vietnam, which hosted the ceremony as ASEAN chair.

RCEP will account for 30% of the global economy, 30% of the global population and reach 2.2 billion consumers, Vietnam said.

'Historical breakthrough'

China's finance ministry said the new bloc's promises include eliminating some tariffs within the group, including some immediately and others over 10 years.

There were no details on which products and which countries would see immediate reduction in tariffs.

"For the first time, China and Japan reached a bilateral tariff reduction arrangement, achieving a historic breakthrough," the ministry said in a statement, without giving further details.

The deal marks the first time rival East Asian powers China, Japan and South Korea have been in a single free trade agreement.

Despite being outside RCEP and having been in the administration that propelled the TPP, President-elect Joe Biden - Obama's vice president - is unlikely to rejoin the TPP anytime soon, analysts said, as his government will have to prioritize handling the COVID-19 outbreak at home.

"I'm not sure that there will be much focus on trade generally, including efforts to rejoin" the TPP successor grouping, "for the first year or so because there will be such a focus on COVID relief," Charles Freeman, senior vice

president for Asia at the U.S. Chamber of Commerce said this month.

RCEP "will help reduce or remove tariffs on industrial and agricultural products and set out rules for data transmission," said Luong Hoang Thai, head of the Multilateral Trade Policy Department at Vietnam's Ministry of Industry and Trade.

The pact will take effect once enough participating countries ratify the agreement domestically within the next two years, Indonesia's trade minister said last week.

For China, the new group, including many U.S. allies, is a windfall largely resulting from Trump's retreat from the TPP, said ING's Pang.

India pulled out of RCEP talks in November last year, but ASEAN leaders said the door remained open for it to join.

L'APNQ accueille favorablement la réforme du projet de loi de la famille

L'Association professionnelle des notaires du Québec (APNQ) accueille favorablement l'annonce de la révision de la Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits et de la personnalité et d'état civil, présentée aujourd'hui par M. Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice, notaire général et procureur général du Québec.

L'APNQ salue tout particulièrement les nouvelles dispositions encadrant le dossier de la gestation pour autrui, notamment par l'obligation pour les parties de convenir leurs ententes par voie d'acte notarié en minute. Le milieu notarial réclame depuis plusieurs années que le gouvernement oriente la société québécoise vers cette ouverture en prévoyant l'acte notarié à titre de support de ces conventions, afin de protéger les intérêts de l'enfant à naître et ceux de ses parents biologiques et adoptifs.

« Trop de situations déplorables surviennent au Québec, amenant de l'inquiétude et établissant une relation anxiogène

entre les parties impliquées dans les projets parentaux. L'intervention du notaire viendra baliser, encadrer cette pratique et, surtout, prévoir les obligations des parties dans un document qui leur aura été lu et expliqué, avant qu'ils ne s'engagent dans le processus. La beauté dans l'affaire sera que dorénavant, le tout sera fait dans un cadre légal et non un cadre simplement toléré. », a expliqué Me François Bibeau, notaire émérite et directeur général de l'APNQ.



Me François Bibeau, notaire émérite et directeur général de l'APNQ

À ce titre, l'APNQ désire participer au processus menant à l'adoption de ce projet de loi dont, entre autres, à la commission parlementaire laquelle sera mise sur pied ultérieurement.

L'APNQ regroupe 1 756 notaires québécois. Elle a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts socio-économiques de tous ses membres et de la profession.

Volume 26, numéro 6

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2021 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Entente entre la Chine et 14 autres partenaires de l'Asie-Pacifique	3
Asia forms world's biggest trade bloc, a China-backed group excluding U.S.	6
Assurance maladies graves : l'Autorité publie ses constats et recommandations	9
Du Pulque à la Tequila <i>Par Yves Delage</i>	10
Ordonnances à l'encontre de Prism Assurances générales inc. et Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.	13
Des Cris se lancent dans la construction immobilière au centre-ville de Montréal	14
Modifications proposées aux peines minimales obligatoires (PMO) dans le projet de loi C-5	16
Une clinique vétérinaire mobile à Oujé-Bougoumou, Qc pour offrir des soins aux chiens du Nord	18
Jacques P. Dupuis se joint à Sherpa	19
Nouveau livre : Yvon Lambert, un glorieux au coeur de la dynastie	20
La Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie dépose son rapport	21
Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières créeront le Groupe consultatif des investisseurs en vue de rehausser la protection des investisseurs individuels	22
Décès de Richard A. Hinse	24
Norton Rose Fulbright annonce la nomination de Farmida Bi à titre de nouvelle présidente mondiales	25
Claude Séguin rend hommage à Michel Nadeau	26
La Fondation publie son nouveau guide gratuit pour accompagner les entrepreneur.e.s et chef.fe.s d'entreprise dans la résolution de leurs conflits	27
Les attaques de rançongiciel en 2021 : Survol des considérations importantes <i>Par Imran Ahmad, Katherine Barbacki, Roxanne Caron, Jérémie Wyatt</i>	28
Nomination d'une nouvelle vice-présidente à la CSJ	30
Sarah Woods honoured as an american bar foundation fellow	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Assurance maladies graves : l'Autorité publie ses constats et recommandations

L'Autorité des marchés financiers publie aujourd'hui le [Rapport découlant des travaux de surveillance en assurance maladies graves \(pdf - 2 Mo\)](#). Ce lien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre, qui découle de l'analyse qu'elle a menée sur les pratiques ayant cours dans l'industrie de l'assurance au Québec en ce qui a trait à l'assurance maladies graves (appelée également « assurance maladies redoutées »).

Ces travaux de surveillance ont permis à l'Autorité de brosser un portrait global des pratiques commerciales ayant cours dans l'industrie et de mettre en lumière certaines améliorations que les assureurs devront mettre en place afin d'assurer le traitement équitable des consommateurs.

Afin de réaliser cette initiative, l'Autorité s'est enquis de la situation auprès de 22 assureurs représentant près de 95 % des parts de marché dans les grandes catégories d'assurance sur la vie et d'assurance contre la maladie ou les accidents, à qui elle a envoyé des requêtes d'information.

Dans son rapport, l'Autorité présente un portrait des pratiques en cours, partage ses principaux constats et recommandations et met en avant-plan, au bénéfice des consommateurs, les informations utiles disponibles sur son site Web. L'Autorité souhaite que ses recommandations permettent aux consommateurs de :

- Mieux comprendre le produit et la portée de la couverture proposée;
- Prendre une décision éclairée quant à la valeur ajoutée du produit et la convenance de celui-ci à leurs besoins;
- Connaître leurs droits et obligations et les exercer en temps opportun, lorsque requis.

L'Autorité a également transmis un rapport de surveillance individuel et confidentiel aux principaux assureurs offrant ce produit. L'Autorité s'assurera de la mise en place d'actions appropriées pour répondre aux attentes exprimées dans ces rapports individuels.

L'Autorité invite tous les assureurs à prendre connaissance du présent rapport et de tout autre constat ou recommandation qu'elle rend publics afin de les intégrer de façon proactive lorsqu'applicables aux activités de tous leurs secteurs d'affaires, en y faisant les adaptations nécessaires.

L'Autorité rappelle finalement que toute personne insatisfaite du traitement ou de la réponse fournie à sa demande de prestations peut porter plainte auprès de son assureur et, si elle demeure insatisfaite au terme de ce processus, demander le transfert de son dossier à l'Autorité, qui en fera l'analyse et pourra, si la situation s'y prête, agir comme conciliateur ou médiateur si les parties en conviennent.

Décision Ward/Gabriel



La Cour suprême conclut que le Tribunal des droits de la personne du Québec n'avait pas compétence pour entendre une cause concernant un humoriste qui s'est moqué d'un jeune chanteur adolescent bien connu ayant un handicap, parce qu'il ne s'agissait pas de discrimination visée par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

La Cour explique également le cadre juridique applicable à un recours en discrimination mettant en cause le droit à la dignité d'une personnalité publique et la liberté d'expression d'un humoriste professionnel. Elle affirme qu'une personne raisonnable ne considérerait pas que les commentaires de l'humoriste incitent d'autres personnes à mépriser le jeune en question ou à détester son humanité. [Cliquez ici pour lire le résumé.](#)

Du Pulque à la Tequila

Par Yves Delage



La Téquila est un Mezcal alors que les Mezcal ne sont pas tous des Tequilas.

Tout a commencé par le Pulque. Le Pulque (prononcé pulke) est une boisson alcoolisée traditionnelle

d'origine mésoaméricaine issue de la fermentation partielle de la sève de divers Agaves. Il est fabriqué de façon traditionnelle dans la vallée de Mexico, dans le territoire aride et rocheux d'Apan et de la Vallée du Mezquital dans l'État d'Hidalgo, ainsi que dans les zones arides des États de Jalisco et de Puebla. Le degré d'alcool du Pulque traditionnel se situe entre 6 et 8 degrés environ.



Pulque, pas transparente.

Pour faire simple, le Pulque est un Mezcal qui n'est pas distillé. Le Pulque était aux mexicains ce que la bière et le cidre sont pour nous. Au Mexique, on boit maintenant plus de bière.

En 1994 fut créée une appellation d'origine « Mezcal de Oaxaca ». Toutefois la législation tolère aussi la production de Mezcal dans les États de Guerrero, Durango, San



Mezcal blanco, reposado, anejo

D'autres formats de bouteilles

Luis Potosi et Zacatecas sous l'appellation « Origines officielles », productions qui portent la mention du lieu de mise en bouteille. La Tequila, elle, est autorisée dans les états de Jalisco, Guanajuato, Michoacan, Nayarit sur la côte pacifique et Tamaulipas sur le golfe du Mexique.



Blanco

Anejo

Gold

En 1997 une législation sur le Mezcal en définit deux catégories :

- le type 1 : il est 100 % Agave, dit « Maguey » ;
- le type 2 : il doit contenir un minimum de 80 % de Maguey.

Il y a plusieurs sortes d'Agave. Comme il y a plusieurs sortes de raisin.

Agave angustifolia, Agave atrovirens, Agave bovicornuta, Agave braceana, Agave celsii, Agave cerulata, Agave decipiens, Agave fourcroydes, Agave gypsophila, Agave obscura, Agave salmiana, Agave sisalana, Agave tequilana, Agave vilmoriniana et Agave warreliana Agave xylonacantha X asperima, Agave acicularis, Agave albescens, Agave antillarum, Agave brevispina, Agave petiolata, Agave rhodacantha, Agave sobolifera, Agave underwoodii.

Il y en a considérablement plus. On compte actuellement environ 200 espèces dans le genre Agave.

C'est au 16ème siècle que les Européens introduisent au Mexique la technique de distillation alcoolique. Le Mescal et la Tequila sont ainsi inventés. Le Mescal est élaboré à partir plusieurs sortes d'Agave alors que la Tequila est tirée d'Agave tequilana variété Azul (bleu). Les plantes sont privées de leurs feuilles et racines. Les "choux" qui en résultent sont mis au four pendant 3 à 5 jours. Ils sont ensuite broyés, la pâte est mise à fermenter puis est distillée. Après un affinage en tonneau, les boissons très alcoolisées sont mises en bouteilles et commercialisées.



Choux ou Piña de l'Agave bleue

La Tequila est produite avec de l'Agave bleu et plus précisément avec son cœur que l'on appelle la « piña ». Celle-ci est très riche en sève et pour produire une bonne boisson, il faut la récolter avant la floraison.

Notez que cette espèce d'Agave ne fleurit qu'une seule fois durant tout son cycle de vie. Après la floraison, la plante meurt petit à petit. Il faut donc cueillir le cœur avant qu'elle ne fleurisse, mais lorsqu'il est bien mûr, c'est-à-dire environ dix ans après sa culture.

Fabriquée à partir d'Agaves que l'on récolte manuellement du côté de Jalisco (Mexique). Petite histoire, la Tequila Avión est un produit commercialisé en petite séries.

Pernod Ricard a acquis des actions lui permettant d'être majoritaire et titulaire de la marque. Avion est une marque prestige de cette compagnie. La Tequila Jose Cuervo tradicional vaut 323 pesos mexicains alors que la Tequila Avion la moins chère coûte 52.00\$ US soit 1,051 pesos mexicain. On peut se procurer la Tequila Avion Añejo à la SAQ pour la somme de 80.00 \$.

La Tequila a été classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 2008.

Il existe quatre sortes de Tequila officiellement reconnues: Blanco (blanc), gold (doré), reposado (reposé) et añejo (vieilli)

- Le type 1 Tequila blanco, transparent, est obtenu directement après la seconde distillation. Pas de vieillissement en fût pour le type 1.
- Le type 2 Tequila gold ou joven abocado est la catégorie la plus exportée. Il s'agit de tequila de type 1 vieilli en fût de chêne ou auquel on a ajouté un colorant (généralement le caramel) et des arômes. [réf. nécessaire]
- Le type 3 Tequila reposado s'obtient ensuite à partir de la Tequila blanche laissée reposer au moins deux mois dans des tonneaux de chêne ; son goût est légèrement plus suave que la blanco. C'est la plus consommée au Mexique. Elle peut être préparée avec de l'Agave 100 % ou des mixtos. Elle représente moins de 5 % des exportations. [Information douteuse]
- Le type 4 Tequila añejo (ou Tequila extra añejo) doit rester au moins un an (trois ans) dans les mêmes barriques de 600 litres scellées par un officier gouvernemental. Sa couleur est plus foncée que le précédent, et il a un goût de bois plus prononcé. Certains producteurs utilisent de vieilles barriques à whisky de 190 litres.

Le Mezcal respecte, lui aussi, ces normes.

La différence majeure entre le Mezcal et la Tequila est exactement la même différence entre un vin mono-cépage et un vin multi cépages : la complexité. Par exemple, un vin tel que le pinot gris d'Alsace va offrir des arômes tels que : Poire, pomme, miel, ananas, pêche, pamplemousse, fruits secs, raisins secs, amandes, fumée. Le Gewurztraminer

va, lui, offrir des arômes tels que : Pétale de rose, acacia, marmelade d'orange, litchi, abricot, pêche, cannelle, clou de girofle. C'est donc évident qu'un vin élaboré avec ces deux cépages sera considérablement plus complexe que le vin élaboré avec une seul cépage. C'est pour cela qu'un Mezcal élaboré avec plusieurs Agaves sera plus complexe que la Tequila élaboré avec seulement une seule Agave. La Complexité dans le vin est également un paramètre de qualité. Elle exprime le nombre d'arômes que l'on croit déceler en sentant le vin. C'est exactement la même chose pour la Tequila et le Mezcal.



Lors d'un voyage dans la péninsule du Yucatan (est du Mexique, donne sur le golfe du Mexique), à Merida, j'ai mangé au restaurant Apoala. À la fin du repas, on a fait une dégustation de 4 Mezcal. C'est à ce moment que j'ai compris la valeur du Mezcal. Les différences étaient évidentes. Ce fut un moment de plaisir et de découverte.

Il existe une journée nationale de la Tequila aux États-Unis, laquelle a lieu chaque année le 24 juillet.

Pour vous donner une idée de la valeur de la Tequila, une des plus chère est Clase Azul 15th Anniversary Edition qui, comme son nom l'indique, était un moyen de célébrer quinze ans dans l'entreprise. Elle se vendait au prix de 30,000\$ US. Il y en a d'autres. Selon les records Guinness, la bouteille de Mezcal la plus dispendieuse coute 54,824 euros à la vente qui eut lieu le 23 juillet 2014 par Fernando Ruiz de Chavez, à Mexico. Et si vous pensez que personne au Mexique peut se payer une telle bouteille, sachez qu'en 2013, l'homme le plus riche au monde était Carlos Slim, un mexicain.

J'ai acheté et bu une Don Julio Real (300.00\$ cad) et c'était vraiment très bon. J'ai aussi eu des bouteilles de Don Julio 1942, du Tierra Noble et du Reserva de la Familia. J'aime beaucoup la Tequila.



Don Julio Real



11,130 pesos = 740.00\$

Tequila Maestro Dobel 50 Ext Añejo

Edición 1971 750 ml

\$11,130.00

Bibliographie : Wikipedia, Tequila Avion, www.SAQ.com, www.yakarandamag.com, www.oenovino.paris

Ordonnances à l'encontre de Prysm Assurances générales inc. et Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.

Le 18 octobre 2021, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a prononcé des ordonnances à l'encontre de Prysm Assurances générales inc. (« Prysm ») et Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (« Industrielle Alliance ») en lien avec des manquements à la Loi sur les assureurs.

Plus précisément, l'Autorité a ordonné à Prysm, une compagnie détenue par Industrielle Alliance, de modifier ses pratiques commerciales et de bonifier son système de conformité et de supervision afin que celui-ci soit à la satisfaction de l'Autorité et qu'il lui permette de s'assurer que les représentants en assurance offrant ses produits remplissent en tout temps leur obligation de conseil auprès des consommateurs, et ce, indépendamment du fait que ces consommateurs lui aient été ou non référés par des concessionnaires automobiles suivant une entente conclue en ce sens.

De plus, Industrielle Alliance, en tant qu'assureur à la tête du groupe financier dont fait partie Prysm, s'est vu ordonner de modifier ses pratiques commerciales afin de veiller à ce que les représentants en assurance offrant les produits des assureurs de ce groupe financier remplissent en tout temps leur obligation de conseil auprès des consommateurs, et ce, indépendamment

du fait qu'ils leur aient été ou non référés par des concessionnaires suivant une entente conclue en ce sens ou tout autre partenariat.

Pour résumer le dossier, des ententes de référencement de clients avaient été conclues entre des concessionnaires automobiles et certaines entités faisant partie du groupe financier dont Industrielle Alliance est à la tête. Lorsque les représentants en assurance contactaient les clients référés par les concessionnaires, ils devaient promouvoir l'assurance de remplacement distribuée par les concessionnaires. Ils ne pouvaient donner les explications et nuances relatives à l'avenant valeur à neuf, offert uniquement par les représentants en assurance, que lorsque les clients posaient des questions sur cette protection ou qu'ils refusaient de souscrire l'assurance de remplacement offerte par le concessionnaire. Ce faisant, Prysm, de même que les autres entités impliquées dans ce programme de référencement, ont incité les représentants en assurance à contrevenir à leurs obligations déontologiques en omettant de conseiller adéquatement leurs clients.

Notons que Prysm et Industrielle Alliance ont confirmé avoir mis en place des mesures assurant le respect des ordonnances prononcées par l'Autorité dès réception de l'ordonnance et qu'aucune sanction administrative pécuniaire ne leur a été imposée.

Des Cris se lancent dans la construction immobilière au centre-ville de Montréal

Source: Radio-Canada

La Nation crie du Québec investit dans le développement immobilier aux portes du centre-ville de Montréal. Les plans d'une tour de 26 étages avec des condos, des espaces locatifs et commerciaux ont été dévoilés la semaine dernière.

Odea Montréal, qui sera construite à la sortie de l'autoroute Bonaventure, comporte une forme massive de canot stylisé sur son côté sud et intègre plusieurs éléments de la culture et de la langue crie, indique Derrick Neeposh, président de Creeco, la branche d'investissement de la Nation crie.

L'immeuble sera situé dans le Vieux-Montréal sur le boulevard Robert-Bourassa au coin de la rue Ottawa, juste à l'une des entrées principales du centre-ville.

L'idée de départ, c'est que nous dépensons habituellement beaucoup d'argent dans le Sud pour des avocats, des consultants, etc. Là, on veut renverser la tendance en créant de la richesse au Sud, mais au profit du Nord cette fois.

— Derrick Neeposh, président de Creeco

Développé en partenariat avec Cogir, un promoteur immobilier bien établi dans la province, le projet de 100 millions \$ comprendra 435 unités résidentielles (264 logements locatifs et 171 unités de condos haut de gamme



Le projet est un partenariat entre Creeco, par sa filiale Eeyou Eenou Realty Properties, et Cogir Immobilier. La firme Lemay et l'architecte autochtone Douglas Cardinal ont conçu l'immeuble. Photo : Gracieuseté de Creeco/Cogir

à vendre). Il comprendra également plus de 10 000 pieds carrés de locaux commerciaux, des espaces verts et deux piscines sur le toit, selon le communiqué de presse.

Clin d'œil de l'Histoire

Ironiquement, la tour Odea Montréal sera située le long d'un axe commémorant feu Robert Bourassa, ancien premier ministre du Québec et personnage très controversé chez les Cris, ce qui n'échappe pas à Neeposh. Nous n'avons pas eu notre mot à dire sur le nom du boulevard Robert-Bourassa, a-t-il souligné en référence au changement de nom du boulevard dans le cadre de sa modernisation.

M. Bourassa, qui était premier ministre du Québec dans les années 1970, est à l'origine d'un développement hydroélectrique massif et inopiné en territoire cri. Les Cris ont poursuivi le gouvernement Bourassa en justice et ont finalement gagné, et il s'est ensuivi un règlement négocié

qui a mené à la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975.

Ce traité aura finalement permis à la Nation crie de devenir la puissance économique qu'elle est aujourd'hui.

Les Cris sont propriétaires du terrain où sera construit Odea Montréal depuis 1995.

Je suis fier de voir ma nation contribuer à la silhouette de Montréal avec un projet innovant et avant-gardiste.

— Mandy Gull-Masty, grande cheffe de la Nation crie au Québec

La symbolique du canot

La conception du bâtiment est le fruit d'une collaboration entre la firme d'architectes Lemay et l'architecte autochtone Douglas Cardinal.

Le canot représente la technologie incroyablement créative qui a permis la communication, les échanges et le commerce, non seulement pour les peuples autochtones de l'île de la Tortue, mais aussi pour les voyageurs européens qui l'ont adoptée, a déclaré M. Cardinal dans un courriel.



La tour Odea Montréal aura 26 niveaux. Elle sera située aux frontières du Vieux-Montréal, du centre-ville et de Griffintown. Photo : Gracieuseté de Crecco/Cogir

Ce dernier, qui est l'architecte du Musée canadien de l'histoire à Gatineau, a travaillé dans le passé avec les Cris. Il a notamment conçu l'Institut culturel cri Anischaaukamikw à Ujé-Bougoumou et a participé à la conception du village d'Ujé-Bougoumou, situé à 700 km de route au nord de Montréal.

La préparation du terrain pour la construction est déjà en cours et Odea Montréal devrait être terminée au printemps 2024. Les préventes de copropriétés devraient, quant à elles, débuter en mars 2022.

ROBINSON
SHEPPARD
SHAPIRO

Avocats • Lawyers

100 ANS
YEARS



RSS

CENT ANS DE DYNAMISME

Cette année, le cercle des cabinets juridiques québécois centenaires compte un membre de plus : Robinson Sheppard Shapiro, dont les origines remontent à 1921, alors que Benjamin Robinson et Joseph Shapiro fondaient leur étude dans de modestes bureaux de la rue Saint-Jacques. Aujourd'hui, RSS offre des services juridiques, des conseils stratégiques et une approche personnalisée à une clientèle locale, nationale et internationale depuis ses bureaux de Montréal, de Saguenay et de Saint-Jérôme.

Au cours des cent dernières années, le cabinet a connu sa part de dossiers d'envergure et de procès retentissants. Il a accueilli des avocats de renom dont certains ont piloté des dossiers qui ont marqué l'évolution de la société québécoise, tels que l'affaire Morgentaler ou les émeutes de l'Université Concordia. Andrew Penhale, associé directeur du cabinet, rappelle que les liens avec son passé ne sont pas enterrés dans les archives du cabinet : ils sont encore bien présents « Certains dossiers qui ont marqué l'histoire du cabinet sont clos depuis longtemps mais ont, aujourd'hui encore, un impact sur les valeurs d'entreprise que nous transmettons à notre relève. Non seulement RSS doit-il continuer à exceller auprès d'une clientèle fidèle et sophistiquée, mais il doit aussi s'adapter aux nouvelles réalités tout en se montrant digne du legs historique qu'est sa tradition. »

Un exemple éloquent de cette tradition est la diversité au sein du cabinet. RSS s'est toujours fièrement défini comme un cabinet indépendant offrant un milieu de travail épanouissant, favorisant la valorisation et le respect des différences, qu'elles résident dans les appartenances socio-culturelles, les orientations, les opinions ou encore les allégeances. Peu de cabinets d'avocats de taille moyenne, comparable à celle de RSS, peuvent se féliciter de compter 40 % de femmes occupant les postes décisionnels et d'avoir une diversité socio-culturelle si importante que plus de 15 langues sont parlées par ses membres.

UN REGARD Tourné VERS L'AVENIR

Aujourd'hui, M^e Penhale confirme que l'esprit entrepreneurial et familial est toujours présent au cabinet : « Nous souhaitons poursuivre l'œuvre des bâtisseurs, perpétuer leur dévouement envers nos clients et communiquer la passion de la profession qui nous anime ». Au fil des ans, RSS a élargi ses champs de pratique. À titre d'exemple, bien qu'une approche à échelle humaine, qu'on imaginerait exclusive aux petits cabinets, soit préconisée, l'offre de services du groupe de droit des affaires est diversifiée et touche maintenant plusieurs secteurs, dont le droit commercial, le litige civil, le droit immobilier, l'insolvabilité et la restructuration, les successions et fiducies, la planification fiscale, la propriété intellectuelle, le droit du travail, de la construction, du transport et de la gouvernance. Le cabinet est toujours en croissance et à la recherche des meilleurs talents. Son souhait est d'honorer l'héritage qui a pris naissance sur la rue Saint-Jacques en 1921, et d'assurer sa pérennité.

Mettre fin au racisme systémique dans les sentences pénales

Modifications proposées aux peines minimales obligatoires (PMO) dans le projet de loi C-5

Source : Ministère de la Justice Canada

Le gouvernement reconnaît qu'il existe un racisme systémique dans le système de justice pénale du Canada. Nous avons entendu les Canadiens, les tribunaux et les experts en justice pénale, et nous avons vu les preuves de la représentation disproportionnée des Autochtones, ainsi que des Canadiens noirs et des membres des communautés marginalisées, tant comme contrevenants que victimes. La législation proposée veillerait à répondre à ces problèmes. Elle garantirait aussi que les tribunaux puissent continuer à imposer des peines sévères pour les crimes violents et graves.

À la suite de l'engagement du gouvernement de présenter de nouveau l'ancien projet de loi C-22 dans les 100 premiers jours de son mandat, le 7 décembre 2021, l'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a présenté le projet de loi C-5, qui propose des modifications au Code criminel et à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCIDAS). L'objectif de ce projet de loi est de maintenir la sécurité publique, tout en s'assurant que les réponses aux comportements criminels soient plus justes et plus efficaces. Les modifications proposées constituent une étape importante dans la résolution des problèmes systémiques liés aux politiques actuelles de détermination de la peine.

Les réformes proposées ont été présentées pour la première fois au cours de la deuxième session de la 43^e législature.

Modifications proposées aux peines minimales obligatoires (PMO) dans le projet de loi C-5



David Lametti

Les PMO seraient abrogées pour 14 infractions au Code criminel.

Les six PMO de la LRCIDAS seraient abrogées.

Les PMO seraient maintenues pour un certain nombre

d'infractions, notamment :

- meurtre
- haute trahison
- les infractions sexuelles (y compris les infractions sexuelles sur des enfants)
- infractions de conduite avec facultés affaiblies
- certaines infractions relatives aux armes à feu, y compris les infractions relatives aux armes à feu liées à une organisation criminelle.

Pourquoi apporter ces changements aux PMO

Les lois en matière de détermination de la peine, qui ont été axées sur la punition par l'emprisonnement, ont touché de façon disproportionnée les Autochtones, ainsi que les Canadiens noirs et les membres des communautés marginalisées. Les PMO ont également donné lieu à des procès plus longs et plus complexes, notamment à une augmentation des contestations réussies fondées sur la Charte et à une diminution des plaidoyers de culpabilité, ce qui a aggravé l'impact sur les victimes, qui doivent plus souvent témoigner. Elles ont échoué à prévenir les crimes.

S'attaquer aux taux de surincarcération

Ces réformes viseraient les PMO qui sont associées à la surincarcération des Autochtones ainsi que des Canadiens noirs et marginalisés. Par exemple, les données montrent que :

Entre 2007-2008 et 2016-2017, les délinquants autochtones et noirs étaient plus susceptibles d'être admis en détention fédérale pour une infraction passible d'une PMO. En 2020, bien qu'ils représentent 5 % de la population adulte canadienne, les adultes autochtones représentaient 30 % des détenus incarcérés dans les établissements fédéraux. La proportion de délinquants autochtones admis pour une infraction punie par une PMO a presque doublé entre 2007-2008 et 2016-2017, passant de 14 % à 26 %.

En 2018-2019, les détenus noirs représentaient 7 % de la population carcérale fédérale, mais seulement 3 % de la population canadienne.

Promouvoir le pouvoir discrétionnaire des juges en matière de condamnation

L'abrogation de certaines PMO contribuerait à garantir qu'une personne reconnue coupable d'une infraction soit condamnée de manière appropriée.

Les juges chargés de la détermination de la peine devraient toujours imposer une peine proportionnelle au degré de

responsabilité du délinquant et à la gravité de l'infraction, en tenant compte de toutes les circonstances aggravantes et atténuantes. Cela inclut le risque pour la sécurité publique. Il s'agit également de l'individu et de son expérience du racisme systémique.

L'abrogation des PMO donnerait aux juges chargés de la détermination de la peine la possibilité d'imposer une peine appropriée, y compris des peines d'emprisonnement inférieures ou supérieures aux PMO qui seraient abrogées.

45^e conférence annuelle de l'ICAJ sur « Les peuples autochtones et le droit »



Du 17 au 19 novembre dernier, l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) a tenu une conférence nationale sur « Les peuples autochtones et le droit ». Cette conférence a eu lieu en personne

à Vancouver et en ligne. Une trentaine de conférenciers y prendront la parole, dont de nombreux représentants des peuples autochtones et des acteurs importants du système de justice. Des centaines de participants issus de toute la communauté juridique canadienne seront réunis pour écouter ce qu'ils ont à dire et apprendre de leur expérience. Le programme a été élaboré par un comité d'experts, dont le Cercle des peuples autochtones de l'ICAJ fait partie.

Titre : Les peuples autochtones et le droit

Lieu : En salle, à l'hôtel Fairmont Vancouver, et en ligne

Président d'honneur : L'honorable Murray Sinclair

Président : L'honorable Robert J. Bauman, juge en chef de

la Colombie-Britannique et de la Cour d'appel du Yukon

Allocution d'ouverture : Le Chef Robert Joseph, O.C.,

O.B.C. Réconciliation Canada

Maître de cérémonie : Scott Robertson, associé

principal, Nahwegahbow, Corbiere

[Cliquez ici pour plus de détails](#)

Une clinique vétérinaire mobile à Oujé-Bougoumou, Qc pour offrir des soins aux chiens du Nord

Les Amis de HSI, HSI/Canada et Chiots Nordiques s'unissent pour mettre en place une clinique vétérinaire gratuite à Oujé-Bougoumou, Qc, à la demande de la communauté crie qui n'a pas accès à des services vétérinaires dans la région. Des vétérinaires, des techniciens en santé animale et des spécialistes en soins aux animaux, tous bénévoles, examineront, traiteront, stériliseront et/ou vaccineront plusieurs animaux durant l'opération, ce qui aidera à contrôler la population canine et à améliorer la santé et le bien-être animal. Des protocoles sanitaires strictes assureront la sécurité de tous.

Ce sera la quatrième et dernière clinique vétérinaire de 2021 pour les organismes, après avoir visité Obedjiwan, Pessamit et Chisasibi cette année. Les organismes se rendront à Oujé-Bougoumou le samedi 20 novembre et des photos et des vidéos seront disponibles lors du retour le 22 novembre 2021.

QUOI : Clinique vétérinaire gratuite pour stériliser, vacciner et examiner les chiens de la communauté crie de Oujé-Bougoumou, au Québec. Ce sera la première fois que Oujé-Bougoumou reçoit les organismes pour une clinique vétérinaire temporaire pour la communauté.

POURQUOI : Plusieurs communautés autochtones éloignées n'ont pas d'accès à des services vétérinaires essentiels. Sans intervention, les populations de chiens peuvent croître et mener à de la malnutrition, des blessures non traitées, des parasites et des problèmes de santé. Les cliniques vétérinaires temporaires sont une solution pour

aider les communautés à gérer la population canine de façon humaine et à améliorer la coexistence entre les résidents et les animaux sans abattage de masse.

QUAND : Du 20 au 22 novembre, 2021.

OÙ : La communauté crie de Oujé-Bougoumou, Québec située près de Chibougamau, Qc.

QUI : Les Amis de HSI, HSI/Canada et Chiots Nordiques, ainsi que la communauté crie de Oujé-Bougoumou, Qc.

Les faits :

HSI/Canada et Les Amis de HSI travaillent en collaboration avec Chiots Nordiques dans les communautés autochtones reculées du Québec, afin de stériliser et vacciner les chiens errants, en plus de leur fournir des soins vétérinaires d'urgence. Depuis 2013, nos équipes ont traité plus de 2 800 chiens dans les communautés autochtones.

Depuis le début du Programme de soutien aux animaux durant la crise de la Covid-19 en avril 2020, HSI/Canada et Les Amis de HSI, avec l'aide de Chiots Nordiques, ont distribué près de 34 000kg de nourriture pour animaux à une douzaine de communautés autochtones à travers le Québec, notamment Wemotaci, Pakuashipi, Natashquan, Unamen Shipu et d'autres.

À ce jour en 2021, HSI/Canada, Les Amis de HSI et Chiots Nordiques ont mené trois cliniques vétérinaires dans des communautés autochtones et ont examiné, traité, stérilisé et vacciné plus de 325 chiens

Jacques P. Dupuis se joint à Sherpa

Le cabinet de lobbying et d'affaires publiques Sherpa est fier d'annoncer que l'ancien ministre et vice-premier ministre du Québec, M. Jacques P. Dupuis, se joint à la firme à titre de conseiller senior. Les instances gouvernementales occupent une place prépondérante dans l'écosystème des organisations. Comprendre leur dynamique et les implications potentielles constituent une réalité pour les organisations. La venue de Jacques P. Dupuis amènera encore plus de profondeur à l'équipe de Sherpa.

Le président de Sherpa, M. Dany Renauld, est « très heureux d'accueillir Jacques P. Dupuis au sein de l'équipe. Son esprit stratégique, sa compréhension hors du commun de l'appareil gouvernemental et sa capacité d'analyse pointue des dossiers complexes constituent des atouts dont les clients de la firme pourront tirer profit. En plus d'accroître encore davantage la profondeur de l'équipe, son arrivée témoigne d'une volonté d'offrir à nos clients des conseils stratégiques de très haut niveau ».

Pour sa part, M. Dupuis s'est dit enthousiaste à se joindre à une équipe chevronnée et aguerrie. « Le conseil stratégique et la compréhension des enjeux politiques sont ma grande force. J'ai l'intention de faire bénéficier les clients de Sherpa de toutes mes années d'expérience dans ce domaine. De plus, je joins une équipe dynamique, compétente et multidisciplinaire. Je suis très heureux de me joindre à eux » a pour sa part déclaré Jacques Dupuis.

Jacques P. Dupuis

Élu pour la première fois en 1998 comme député du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Saint-Laurent, Jacques P. Dupuis a occupé plusieurs fonctions ministérielles importantes au sein du gouvernement du Québec. De 2003 à 2010, il a été vice-premier ministre, ministre de la Justice et procureur général du Québec, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques puis ministre de la Sécurité publique. Avocat de formation et admis au Barreau en 1974, Jacques P. Dupuis a été avocat-conseil chez Rochefort et associés et depuis 2019, occupe la même



Jacques P. Dupuis

fonction chez Deveau avocats à Laval. Tout récemment, il a joué un rôle important, à titre de conseiller spécial, dans la campagne de M. Bruno Marchand, le nouveau maire de la ville de Québec.

Sherpa devient un cabinet de lobbying

Au cours de la dernière année, nous vous avons présenté Sherpa, un regroupement de conseillers chevronnés qui avait comme objectif d'accompagner les organisations à traverser la pandémie et de naviguer à travers les instances gouvernementales.

Ayant généré un grand intérêt pour ce type d'expertise, Sherpa entreprend une nouvelle ascension pour devenir une entreprise à part entière : [Sherpa lobbying et affaires publiques](#).

Les instances gouvernementales occupent une place prépondérante dans l'écosystème de nombreuses entreprises et organisations. Comprendre leur dynamique, les implications potentielles, et savoir comment naviguer dans cet univers constituent un enjeu de taille pour celles-ci.

[Sherpa lobbying et affaires publiques](#) agira désormais comme firme de lobbying afin d'accompagner et de guider les organisations dans leurs démarches auprès des multiples instances gouvernementales.

Dany Renauld prend la direction de Sherpa à titre de président. Claude-Éric Gagné devient associé principal. Se joignent à eux d'autres conseillers chevronnés dont Pierre Hamelin, expert en administration publique ainsi que Armand MacKenzie, spécialiste en affaires autochtones. D'autres conseillers de renom seront aussi annoncés prochainement.

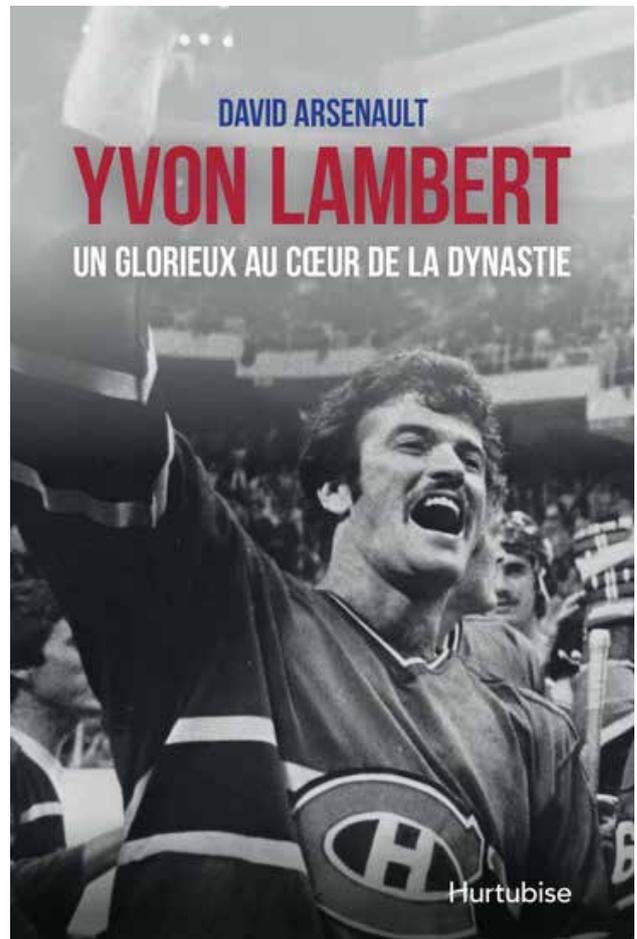
Nouveau livre : Yvon Lambert, un glorieux au coeur de la dynastie

O mai 1979, Forum de Montréal, 7e match de la demi-finale Bruins-CH. Les colonnes du temple tremblent sur leurs assises. Un but – le but – qui vient de sauver la saison, l'honneur et la dynastie de la Sainte-Flanelle est marqué en prolongation par le numéro 11, Yvon Lambert.

Quarante ans plus tard, ce but fait encore sa renommée (on lui en parle tous les jours), mais il est bien loin de résumer à lui seul la carrière de ce petit gars de Saint-Germain-de-Grantham. Le hockey est arrivé tardivement dans sa vie, à l'âge de 13 ans, en même temps que sa première paire de patins. De Drummondville à Rochester en passant par Halifax et Buffalo, la vie de ce Glorieux déterminé n'a depuis cessé d'être entièrement vouée au hockey.

Yvon Lambert a joué aux côtés de plusieurs des plus grands noms de l'histoire des Canadiens de Montréal et il a vécu à plein la grande dynastie des années 1970. Les victoires, l'amitié, les blessures et les nombreuses fêtes, Lambert raconte ces années où le clan, peu importe la langue et les origines, était tissé serré, subissant le joug d'un entraîneur de légende génial et coriace, Scotty Bowman, qui signe d'ailleurs la préface de ce livre.

Yvon Lambert, c'est le bon gars qui ne refuse jamais une bière, toujours prêt à représenter le Canadien, une organisation qu'il a toujours eue tatouée sur le coeur. Son franc parler d'une autre époque, sa bonne humeur communicative (tous se rappellent de sa version de La Petite Jument), tout concourt à faire de cet homme un charme à côtoyer. Mais son attitude décontractée et avenante masque bien un épisode tragique vécu dans son enfance et révélé dans ce livre.



Les surprises ne s'arrêtent pas là ! Dans un épilogue digne d'un film hollywoodienne, la vie a récemment réservé à Yvon une surprise de taille que les lecteurs pourront découvrir en finale de cette biographie – une histoire qui rappellera aux plus vieilles générations les secrets de famille propres au Québec d'autrefois.

[Cliquez ici pour les détails.](#)

La Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie dépose son rapport



La présidente de la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie, Mme Nancy Guillemette, a déposé, aujourd'hui à l'Assemblée nationale, le rapport unanime de la Commission contenant 11 recommandations visant à encadrer l'élargissement potentiel de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'incapacité et celles dont le seul problème médical est un trouble mental.

La Loi concernant les soins de fin de vie est entrée en vigueur en 2015, faisant du Québec un précurseur en matière de soins de fin de vie. « Dans les dernières années, le débat sur l'aide médicale à mourir a continué d'évoluer. Nous sommes d'avis qu'il est temps de mettre à jour la Loi en tenant compte des considérations de la population et des groupes d'experts », a mentionné M. David Birnbaum, vice-président de la Commission.

La Commission spéciale a entendu près de 80 personnes et organismes lors des deux phases de consultations particulières et auditions publiques. Les constats émanant de ces nombreux échanges ont alimenté les réflexions des membres de la Commission tout au long de la rédaction du rapport. Afin de joindre le plus grand nombre de citoyennes et citoyens, une consultation en ligne a également été réalisée.

« Dans le but de mieux respecter les volontés des personnes atteintes de troubles neurocognitifs, nous avons conclu que les personnes aptes, qui seront ultimement en situation

d'incapacité, devraient être en mesure de formuler une demande anticipée d'aide médicale à mourir à la suite de l'obtention d'un diagnostic », a ajouté M. Vincent Marissal, membre du comité directeur.

« Les consultations particulières nous ont permis de constater qu'il y avait absence de consensus chez les experts, notamment quant à la question de l'incurabilité des troubles mentaux et le caractère irréversible de ceux-ci. Le principe de précaution s'est donc imposé et a mené la Commission à recommander de ne pas élargir l'accès à l'aide médicale à mourir aux personnes dont le seul problème médical est un trouble mental », a déclaré Mme Véronique Hivon, membre du comité directeur.

« Nous croyons que nos recommandations font état de l'évolution des perceptions de la population québécoise en ce qui concerne l'aide médicale à mourir. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des personnes qui ont participé aux travaux de la Commission. Les nombreux avis d'experts, les mémoires reçus et les témoignages émouvants entendus nous ont grandement guidés lors de nos discussions », a conclu Mme Nancy Guillemette, présidente de la Commission.

Rappelons que les travaux de la Commission spéciale se sont déroulés dans un contexte transpartisan et dans un grand esprit de collaboration entre les membres.

Le rapport est disponible [ici](#).

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières créeront le Groupe consultatif des investisseurs en vue de rehausser la protection des investisseurs individuels

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont l'intention de créer le [Groupe consultatif des investisseurs](#) (GCI des ACVM) pour représenter les intérêts des investisseurs individuels dans les projets réglementaires pancanadiens. Cette mesure s'inscrit au cœur du mandat des ACVM en matière de protection des investisseurs.

« Nous avons écouté les groupes de défense des investisseurs individuels qui ont exprimé le besoin d'une communication plus stable et structurée avec ces investisseurs afin de bénéficier de leur apport au processus d'élaboration réglementaire », a déclaré Louis Morisset, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers. « Ce nouveau groupe consultatif aura un rôle de conseiller auprès des ACVM. Nous nous attendons à ce que son apport nous permette d'acquérir une meilleure compréhension des préoccupations des investisseurs individuels, de manière à nous aider à formuler des projets réglementaires qui rehausseront la protection des investisseurs. » Le GCI des ACVM sera composé d'experts des enjeux touchant les investisseurs individuels de partout au pays. Il aura les deux principales fonctions suivantes :

- représenter les investisseurs individuels afin d'aider les ACVM à s'acquitter de leur mandat, en vue de

rehausser la réglementation des valeurs mobilières et son élaboration;

- augmenter la participation des investisseurs à la réglementation du marché en favorisant le dialogue entre les investisseurs individuels et les membres des ACVM.

Le GCI des ACVM formulera des commentaires et présentera des mémoires sur la réglementation en vigueur, des projets réglementaires et des ébauches de documents de réflexion et de travail des ACVM. Il devrait établir son propre plan de travail et choisir les sujets et les priorités à traiter, en plus de répondre aux demandes de conseils et de commentaires des ACVM.

Les ACVM entreprennent une consultation sur le projet de création du GCI des ACVM et sur le [projet de cadre de référence](#) régissant son fonctionnement. Après la période de consultation, elles publieront sur leur site Web un appel de candidatures aux postes de membres du GCI des ACVM et accueilleront les dépôts de candidature. Le processus de sélection des membres devrait s'achever au printemps 2022. Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection composé de dirigeants des membres des ACVM. Le comité recommandera les candidats retenus

aux présidents des ACVM pour des mandats échelonnés d'une durée de 3 ans. Les ACVM s'efforceront de former un groupe consultatif diversifié sur les plans géographique et démographique, et dont les travaux ne se substitueront pas à ceux des groupes et des comités existants des membres des ACVM. L'adhésion d'au moins un membre du Groupe consultatif des investisseurs de la Commission des valeurs

mobilières de l'Ontario assurera la liaison avec ce groupe déjà bien établi.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

MACH achète une partie importante du portefeuille de Cominar

MACH annonce la signature d'un accord en vue de l'acquisition de 42 propriétés faisant partie du portefeuille du Fonds de placement immobilier Cominar.

Ces propriétés représentent près de 9 millions de pieds carrés de bureaux et d'espaces commerciaux, et sont principalement réparties à Montréal, Québec et Ottawa. Cette transaction est la plus importante à ce jour pour le groupe.

« Nous pouvons être fiers de maintenir ce portefeuille dans des intérêts québécois. Notre vision de détention à long terme de nos actifs permettra de renforcer les opportunités de croissance et de développement de ces propriétés tout en étant au bénéfice des locataires, des employés et des collaborateurs, » mentionne fièrement Vincent Chiara, président et fondateur MACH.

En vertu d'accords signés impliquant plusieurs parties, dont le consortium Canderel, MACH deviendra le seul propriétaire et gestionnaire des immeubles visés. « Avec cette transaction, nous réaffirmons notre confiance envers le marché des tours à bureaux dans les grands centres comme Montréal, Québec et Ottawa. De plus, nous continuons de miser sur les centres commerciaux régionaux, car ils représentent des actifs dont nous continuons de voir beaucoup de potentiel », mentionne Vincent Chiara.



MACH doit rencontrer les employés visés par la transaction et analyser les effectifs qui seront embauchés par l'entreprise. MACH entend prioriser les employés de Cominar pour renforcer son équipe. « Au cours des prochaines semaines, nous travaillerons en collaboration avec les gens chez Cominar pour faciliter l'intégration des propriétés ainsi que des employés. Notre objectif est d'assurer la meilleure transition possible tant pour les locataires des immeubles que pour les employés qui seront embauchés par MACH, » mentionne Vincent Chiara.

La transaction devrait être conclue au premier trimestre de 2022, sous réserve de l'obtention des approbations des porteurs de parts de Cominar et de la Cour Supérieure du Québec, des approbations réglementaires requises et des conditions de clôture habituelles.

Décès de Richard A. Hinse

1951-2021

À Greenfield Park, le 4 décembre 2021 au matin, Richard A. Hinse est décédé subitement des suites de complications liées à la Covid-19, à l'âge de 70 ans.

Richard est allé rejoindre son père Émilien Hinse, sa mère Margaret Murphy, son frère Jean-Guy, sa sœur Joanne et ses beaux-frères Mike et Richard.

Richard laisse dans le deuil son épouse Lise Frigon, ses enfants Marc-André (Julie) et Geneviève (Sébastien, Jeanne et Mathilde), son petit-fils William, son frère René, ses sœurs Janine (Ron), Huguette (John), son beau-frère Albert (Jocelyne), sa belle-sœur Carole (Jean) ainsi que plusieurs neveux, nièces, proches amis et anciens collègues.

Richard a été un mari et père généreux et présent, un golfeur et pêcheur passionné. Jusqu'à sa retraite en 2019, il aura pratiqué le droit au cabinet Lavery pendant près de 45 ans. Il s'est joint au cabinet en 1975 après avoir complété ses études en droit à McGill. Tout au long de sa carrière, marquée par une loyauté inconditionnelle, il a été activement impliqué au cabinet, notamment à titre de membre du comité de direction et du conseil d'administration pendant de nombreuses années. Richard a aussi donné généreusement de son temps pour supporter des causes qui lui tenaient à cœur, notamment l'École Peter Hall et Moisson Montréal.

La famille vous accueillera au complexe funéraire Rive-Sud situé au 2750, boul. Marie-Victorin à Longueuil, le vendredi 7 janvier 2022 de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h, ainsi que le samedi 8 janvier 2022 de 13 h 30 à 16 h. Une cérémonie suivra à la chapelle.

La famille tient à remercier le personnel médical de l'hôpital Charles-LeMoynes pour les soins et le support exemplaires.

En guise de remerciement et à la mémoire de Richard, des dons peuvent être faits à la Fondation de l'hôpital Charles-LeMoynes : www.fhclm.ca.

On the morning of December 4th, 2021 in Greenfield Park, Richard A. Hinse suddenly passed away at the age of 70 following complications from Covid-19.



Richard A. Hinse

Richard was predeceased by his father Émilien Hinse, his mother Margaret Murphy, his brother Jean-Guy, his sister Joanne and his brothers-in-law Mike and Richard.

Richard leaves behind his wife Lise Frigon, his children Marc-André (Julie), Geneviève (Sébastien, Jeanne, Mathilde), his grandson William, his brother René, his sisters Janine (Ron), Huguette (John), his brother-in-law Albert (Jocelyne), his sister-in-law Carole (Jean) as well as many nephews, nieces, close friends, and former colleagues.

Richard was a devoted and generous husband and father, as well as an enthusiastic golfer and fisherman. Until his retirement in 2019, he practiced law for close to 45 years at Lavery. He joined the law firm in 1975 after graduating from McGill. Loyal to the core, Richard was actively involved in the firm throughout his career. He sat on the executive committee and board of directors for several years. Richard also gave generously of his time to causes he supported, including Peter Hall School and Moisson Montréal.

The family will receive condolences at the complexe funéraire Rive-Sud located at 2750 Marie-Victorin Blvd, Longueuil on Friday January 7th, 2022 from 2:00 p.m. to 5:00 p.m. and 6:30 p.m. to 8:00 p.m. and on Saturday January 8th, 2022 from 1:30 p.m. to 4:00 p.m., followed by a religious service.

The family wishes to thank the medical team at Charles-LeMoynes hospital for their incredible support and care.

Donations in Richard's memory may be made to the Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne : www.fhclm.ca.

Norton Rose Fulbright annonce la nomination de Farmida Bi à titre de nouvelle présidente mondiale

Norton Rose Fulbright, cabinet d'avocats mondial, a annoncé aujourd'hui la nomination de Farmida Bi, CBE, associée en marchés des capitaux et financement islamique au bureau de Londres, à titre de présidente mondiale à compter du 1er janvier 2022. Dans le cadre de ses fonctions de présidente, elle donnera la priorité à la vision de Norton Rose Fulbright visant la prestation de services exceptionnels à nos clients et le maintien d'une culture qui favorise l'inclusion et la connectivité entre les quelque 50 bureaux du cabinet répartis dans le monde.

Farmida est également présidente, Europe, Moyen-Orient et Asie (EMOA), du cabinet. Elle a été élue à ce poste par les associés de l'EMOA pour un mandat de trois ans en 2018, qui a été renouvelé plus tôt cette année. En tant que présidente de l'EMOA, Farmida a joué un rôle capital dans l'établissement d'une culture de leadership inclusive, de responsabilité sociale, de connectivité et de développement durable, et elle mettra à profit cette expérience et cet intérêt dans le cadre de ses fonctions à l'échelle mondiale.

Farmida axe sa pratique sur les marchés des capitaux d'emprunt et elle s'intéresse particulièrement au rôle que le financement islamique, comme modèle de financement éthique, pourrait jouer pour favoriser le financement de projets ESG visant à promouvoir les objectifs de développement social des Nations Unies.

En plus de son travail au sein de Norton Rose Fulbright, Farmida est présidente du Barbican Centre Trust (qui amasse des fonds pour le Barbican, plus grand centre des arts de la scène d'Europe) et de la Patchwork Foundation (un organisme de bienfaisance qui favorise l'engagement



Farmida Bi



Gerry Pecht

en politique et au sein de la société civile de jeunes gens issus de milieux défavorisés).

Le leadership et la pratique de Farmida ont été soulignés par des prix, dont le « Top 20 Most Influential in Legal Services 2021 » de Financial News et le « 100 Most

Influential Women in European Finance » de 2019 à 2021. Elle figure également sur la HERoes Top 100 Role Model List de 2020 et 2019, a été nommée parmi les Lawyer's Hot 100 Leaders de 2019, a obtenu le « Outstanding Practitioner Award 2019 » remis par Euromoney, à l'occasion des Women in Business Law Europe Awards, a fait partie du « Finance Team of the Year 2018 » des Legal Business Awards et compte parmi les « 100 Innovative Lawyers Europe 2018 » du Financial Times.

Figurant dans la liste des cinq femmes musulmanes les plus influentes de Grande-Bretagne du Times dans le cadre de sa « Muslim Women Power List », Farmida a été reconnue pour ses services au profit du droit et des organismes de bienfaisance par Sa Majesté la Reine à l'occasion de l'édition 2020 des Birthday Honours, où elle obtenu le titre de Commander of the Most Excellent Order of the British Empire (CBE).

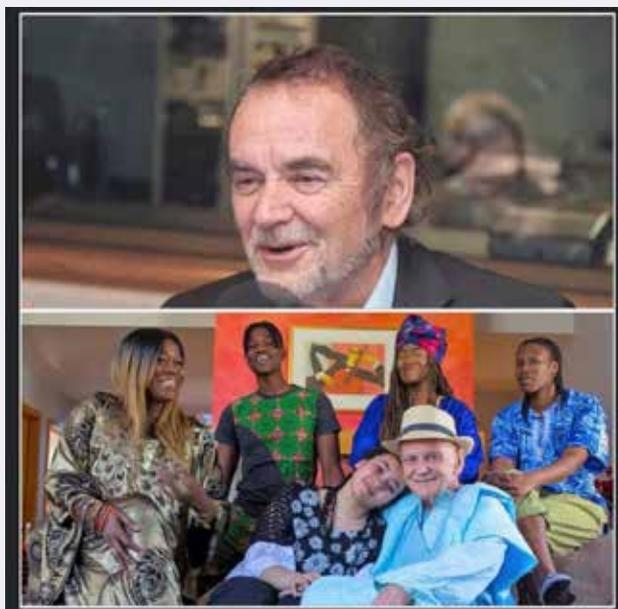
Gerry Pecht, chef de la direction mondiale de Norton Rose Fulbright, a dit :

« Farmida Bi s'est distinguée à titre de leader au sein de notre cabinet et d'avocate primée dans le milieu des affaires à l'échelle mondiale. J'aimerais remercier Shauna Clark, notre présidente mondiale sortante, pour sa contribution à ce poste, et je me réjouis de travailler avec Farmida pour que nous soyons un cabinet encore meilleur pour nos clients et nos membres. »

Farmida Bi, présidente mondiale de Norton Rose Fulbright pour 2022, a affirmé :

« Je suis heureuse d'être nommée présidente mondiale et je suis impatiente de travailler avec mes formidables collègues de partout dans le monde afin d'entretenir notre culture d'inclusion et d'innovation. Comme cabinet et comme société, nous faisons face à des changements sans précédent, alors que nous émergeons de la pandémie mondiale et que nous nous affaifions à répondre à la crise climatique. Je souhaite que nous fassions preuve d'audace pour saisir les occasions qui ont été créées et que nous soyons reconnus comme le meilleur cabinet d'avocats véritablement mondial sur la planète. Je me réjouis également à l'idée de rencontrer mes collègues du monde entier, de les soutenir et de communiquer avec eux. Ils sont au cœur de tout ce que nous faisons, et le dévouement ainsi que l'attention dont ils ont fait preuve au cours des deux dernières années en font des personnes d'exception. »

Claude Séguin rend hommage à Michel Nadeau



Claude Séguin, président du conseil d'administration du [Fonds de solidarité FTQ](#), a rendu hommage à Michel Nadeau à la suite de l'annonce de son décès.

« Tout au long de sa carrière, Michel Nadeau a eu à cœur le développement socio-économique du Québec. En tant que journaliste et commentateur, il a contribué à un éveil collectif de la population québécoise aux questions économiques et financières. Son passage à la Caisse de dépôt et placement du Québec a permis de renforcer notre économie. Et ses travaux sur la gouvernance à l'IGOPP ont amélioré les pratiques des organisations et entreprises québécoises. Au nom des employés et des administrateurs du Fonds de solidarité FTQ, j'offre mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches. »

Michel Nadeau était membre du comité d'évaluation du Fonds, l'instance responsable de réviser les processus d'évaluation des investissements privés, composée de membres indépendants du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés

La Fondation publie son nouveau guide gratuit pour accompagner les entrepreneur.e.s et chef.fe.s d'entreprise dans la résolution de leurs conflits

À l'occasion de la Journée nationale de la justice participative, la Fondation du Barreau du Québec dévoile son nouveau guide d'information pour résoudre un conflit d'affaires autrement, à l'extérieur du tribunal.

Cette publication s'adresse plus particulièrement aux dirigeant.e.s de petites et moyennes entreprises, qui constituent la majeure partie du paysage économique québécois. Confrontés à un conflit, notamment avec un client, un fournisseur, un actionnaire ou un partenaire d'affaires, ces entreprises n'ont pas forcément les ressources ou les connaissances pour le régler. Le tribunal n'est pas toujours la solution la plus adaptée à leur situation et les autres options possibles ne sont pas toujours connues.

Le guide *Votre conflit, Vos solutions – en affaires* accompagne les chef.fe.s d'entreprise pour les aider à maintenir la communication, à identifier les raisons de leur conflit et à trouver les moyens appropriés pour les résoudre de façon efficace et durable.

Les différentes solutions, comme la médiation, la négociation, l'arbitrage ou la médiation-arbitrage, sont expliquées étape par étape pour leur permettre de prendre

en main la résolution de leur conflit, seul.e ou avec l'accompagnement d'un conseiller juridique. Les PME ont souvent de nombreux bénéfices à tirer de ces moyens de résoudre un conflit autres que le tribunal: réduction des coûts, gain de temps, confidentialité du processus, moins de stress...

Consultez et téléchargez gratuitement le guide *Votre conflit, Vos solutions – en affaires* en ligne, en français et en anglais: <https://www.fondationdubarreau.qc.ca/guides-votre-conflit-vos-solutions/>

Cette publication a été réalisée en collaboration avec un comité d'experts constitué de nombreux professionnels du monde juridique et des affaires.

Ce projet a été réalisé grâce à la contribution du Barreau de Montréal, du Barreau du Québec et du Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec.

Ce guide vient également s'associer à la Clinique juridique téléphonique du Jeune Barreau de Montréal (JBM), axée sur la prévention et la résolution des différends, qui aura lieu les 23 et 24 octobre prochains. Pour en savoir plus : <https://ajbm.qc.ca/services-au-public/clinique-juridique-telephonique/>

Les attaques de rançongiciel en 2021 : Survол des considérations importantes

Auteurs : Imran Ahmad, Katherine Barbacki,
Roxanne Caron, Jérémie Wyatt

La cybersécurité est une considération de plus en plus importante pour bon nombre d'organisations. Avec la transformation numérique des marchés, une infrastructure technologique robuste est prioritaire, d'autant plus que les attaques de rançongiciel se font de plus en plus courantes et menacent les activités économiques.

Une attaque par rançongiciel se caractérise par le déploiement d'un logiciel malveillant dans l'infrastructure numérique d'une personne ou d'une entité. Le but de cette infiltration est de paralyser les activités de l'entité, généralement par le biais du cryptage de ses serveurs et appareils technologiques, afin de lui soutirer une rançon lui permettant de reprendre ses activités.

L'essor du Ransomware-as-a-Service

Au cœur de l'augmentation des cas de rançongiciel se trouve le Ransomware-as-a-service (« RaaS »). Certains collectifs d'attaquants se spécialisent dans le développement de solutions RaaS, qui sont ensuite vendues à des entités ou des individus désirant déployer des rançongiciels. Antérieurement, la majorité des attaques de rançongiciel provenaient de groupes ou d'individus plus spécialisés, l'accessibilité des solutions RaaS permet à des acteurs moins doués ou expérimentés de se lancer dans le déploiement de rançongiciels, puisque le RaaS peut se déployer facilement.

Les impacts de ce changement sont considérables. D'une part, les solutions RaaS exposent davantage les petites et moyennes entreprises. En effet, alors que les attaques par rançongiciel du passé visaient souvent de grosses entités avec plus de moyens pour payer une rançon, il est très



Roxanne Caron



Katherine Barbacki



Imran Ahmad



Jérémie Wyatt

possible que des attaquants moins sophistiqués préfèrent déployer des solutions RaaS à l'égard d'entités plus petites, se contentant d'une rançon moins élevée, mais nécessitant moins d'efforts.

De plus, la multiplication des solutions RaaS mènera à une augmentation du nombre de cyber-attaques de ce genre. Déjà, en 2020, on constate que près du deux tiers des incidents de rançongiciel proviennent de RaaS. Pour l'instant, les principaux fournisseurs de solutions RaaS sont les groupes REvil et Darkside. Cependant, la visibilité accrue des attaques initiées par des RaaS, notamment les cyber-attaques visant JBS et Colonial Pipeline, qui ont fait les manchettes en 2021, pourrait inciter de nouveaux acteurs à se lancer dans ces activités.

Le phénomène de dual extorsion

Particulièrement préoccupante, une autre tendance se dessine dans les attaques de cybersécurité. Non content de tenir en otage les organisations en bloquant l'accès à leurs systèmes, les attaquants effectuent aussi une exfiltration des données avant d'encrypter ceux-ci, et menace de publier ces données en cas de non-paiement de la rançon. Cette double extorsion est en partie liée à une meilleure préparation des organisations face à des attaques par rançongiciels plus traditionnelles. En effet, de plus en plus d'organisations disposent d'une copie de sauvegarde indépendante de leur système, ce qui amoindrit le coup de l'encryption en elle-même. L'exfiltration des données et la menace de leur publication donnent ainsi aux attaquants un second point de pression à exercer sur leurs victimes.

Le coût des rançons

Le prix moyen d'une rançon, qui était en progression constante jusqu'à l'automne 2020, semble s'être stabilisé un peu. Selon des [données fournies par le Centre canadien pour la cybersécurité](#) (le « CCCS »), le montant moyen payé suite à un incident de rançongiciel est présentement d'environ 175 000\$ CA.

Toujours selon le CCCS, les coûts liés à une attaque de rançongiciel, incluant le paiement d'une rançon, la perte de productivité, les coûts liés à l'enquête et la restauration des infrastructures, etc., ont plus que doublé par rapport à 2020. Alors que la facture moyenne d'un incident de rançongiciel s'élevait à environ 970 000\$ CA en 2020, elle serait maintenant d'environ 2,3M\$ CA. Ces montants illustrent l'importance de se préparer pour minimiser l'impact d'une attaque de rançongiciel.

Comment se prémunir contre les rançongiciels?

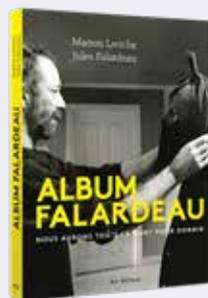
Il n'existe pas de garantie qu'une entité ne sera pas visée par une attaque de rançongiciel. Cependant, certaines mesures peuvent être prises afin d'en réduire l'impact :

1. **Vérifiez vos mécanismes de sauvegarde.** Assurez-vous qu'ils sont fonctionnels et que des sauvegardes automatiques sont régulièrement effectuées (idéalement tous les jours). De plus, assurez-vous que vos sauvegardes sont dans un environnement distinct de votre infrastructure principale.
2. **Ayez une politique de rétention des données.** L'exfiltration et la publication de renseignements personnels peut avoir des risques monétaires, réputationnels et réglementaires importants. Une

politique de rétention des données vous aide à mieux comprendre quand il n'est plus nécessaire ou requis de conserver certains renseignements et donc à mitiger vos risques en cas d'exfiltration des données.

3. **Détenez une police de cyber-assurance.** Cela vous permettra d'économiser des coûts importants en cas d'incident, notamment si une rançon doit être payée ou des experts externes embauchés.
4. **Mettez à jour vos systèmes technologiques.** Il est important de procéder à la mise à jour de ceux-ci de façon périodique, et lorsque des vulnérabilités critiques sont découvertes. La couverture médiatique de la vulnérabilité Log4Shell, qui a mené à la fermeture préventive de systèmes numériques partout dans le monde, est un bon exemple de ce qui peut se produire si une vulnérabilité est découverte et exploitée par des acteurs malicieux avant sa correction.
5. **Sensibilisez vos employés.** De la formation devrait être offerte régulièrement à vos employés, afin de les informer de ce qu'ils peuvent faire pour réduire le risque de rançongiciel, et pour qu'ils soient informés de la procédure à suivre s'ils soupçonnent quelque chose.

Nouveau livre : ALBUM FALARDEAU



Manon Leriche et Jules Falardeau ont écumé leurs riches archives, offrant aux lecteurs un accès unique à l'œuvre du Pierre Falardeau photographe, documentariste, auteur, cinéaste, mais aussi à l'intimité du voyageur, du militant, de l'ami, du conjoint et du père qu'il a été. De son enfance jusqu'à ses derniers moments, l'Album Falardeau raconte le destin d'un homme libre.

Si l'ouvrage, au contenu largement inédit, fait la part belle à l'image, la voix de Falardeau est également à l'honneur grâce aux nombreux extraits de ses textes, chroniques et entretiens. S'ajoutent les contributions de sept collaborateurs choisis, amis ou connaisseurs du cinéaste : Éric Bédard, Sylvie Drapeau, Bernard Émond, Alexis Martin, Claude Palardy, Céline Philippe et Robin Philpot.

[Cliquez ici pour les détails.](#)

Nomination d'une nouvelle vice-présidente à la Commission des services juridiques



Me Daniel LaFrance, président de la Commission des services juridiques (CSJ), est heureux de vous annoncer que le Conseil des ministres a nommé, à sa réunion de mercredi, Me Nadine Koussa au poste de vice-présidente de la CSJ à compter du 15 novembre prochain.

Me Koussa est présentement avocate en droit du travail et de l'emploi. Elle œuvre au sein du cabinet Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l. à Laval. Elle est diplômée en droit de l'Université Sherbrooke et membre du Barreau depuis 2010.

« L'expérience, les compétences et les grandes habiletés de communication et de vulgarisation de Me Koussa contribueront assurément au réseau d'aide juridique », a souligné Me LaFrance.

Me Koussa succèdera à Me Daniel LaFrance qui a été nommé président de la CSJ le 28 août 2021.

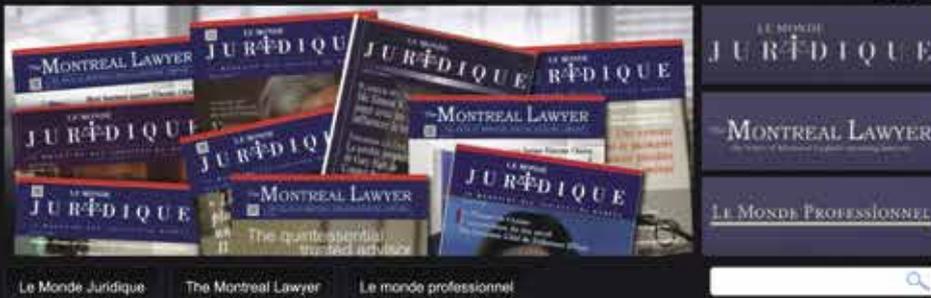
Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la Commission des services juridiques à l'adresse suivante : www.csj.qc.ca.

Sarah Woods honoured as an American Bar Foundation fellow



Woods is proud to announce that [Sarah Woods](#) was recently selected to become a Fellow of the American Bar Foundation. The Fellows of the American Bar Foundation is an honorary organization of lawyers, judges, and legal scholars whose public and private careers have demonstrated outstanding dedication to the highest principles of the legal profession and the welfare of their communities. The Foundation was established in 1952, and membership is limited to one percent of attorneys in each U.S. state and very few fellows internationally.

Sarah is a seasoned litigator who has pled before all levels of Quebec courts. Her diverse practice includes all aspects of commercial litigation, including securities litigation, shareholder disputes, and class actions. She is also involved in cases pertaining to professional liability, c-suite employment matters, and defamation. An active member of the American Bar Association, Sarah has acted as co-chair of the Regional Subcommittee (Canada) for the Securities Litigation Committee for several years. To learn more about Sarah, [click here](#).



Les dernières actualités

10 décembre 2021
La Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie dépose son rapport

La présidente de la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie, Mme Nancy Guillemette, a déposé, aujourd'hui à l'Assemblée nationale, le rapport unanime de la Commission contenant 11 recommandations visant à encadrer l'élargissement potentiel de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'incapacité et celles dont le seul problème médical [...]

[Lire la suite](#)

8 décembre 2021
CAE Santé, division de CAE, a développé un respirateur qui peut sauver la vie de patients infectés par le COVID-19 dans le contexte de la pandémie et de la pénurie de personnel.

Marc Parent, président directeur général de CAE. Discours prononcé par M. Marc Parent, président et chef de la direction, devant le Cercle canadien intitulé « Transformer l'adversité en un avantage stratégique majeur ». Mesdames et Messieurs, Bonjour, Merci beaucoup de l'invitation. Nous sommes aujourd'hui le 8 décembre, anniversaire de la tragédie de l'École Polytechnique. Je [...]

[Lire la suite](#)

8 décembre 2021
Mettre fin au racisme systémique dans les sentences pénales - Modifications proposées aux peines minimales obligatoires (PMO) dans le projet de loi C-5

Le gouvernement reconnaît qu'il existe un racisme systémique dans le système de justice pénale du Canada. Nous avons entendu les Canadiens, les tribunaux et les experts en justice pénale, et nous avons vu les preuves de la représentation disproportionnée des Autochtones, ainsi que des Canadiens noirs et des membres des communautés marginalisées, tant comme contrevenants [...]

[Lire la suite](#)

Dernières parutions

12 octobre 2021
Volume 26 numéro 5
[Lire la suite](#)



News Highlights

8 décembre 2021
Activists and Lawmakers Worldwide Launch Campaign for Jailed Hong Kong Newspaper Owner Jimmy Lai

An international alliance of human rights activists and parliamentarians will today launch a campaign in solidarity with imprisoned Hong Kong pro-democracy activist Jimmy Lai. Politicians from the UK, France, New Zealand, Ireland, Canada and other countries worldwide will join prominent rights defenders in posting a "Letter to Lai," a short video message expressing support for [...]

[Read more](#)

30 novembre 2021
Entente entre la Chine et 14 autres partenaires de l'Asie-Pacifique

La plus importante entente entre la Chine et 14 autres partenaires de l'Asie-Pacifique jamais conclue excluant les États-Unis datant d'un an déjà a été mis au jour par Jean-François Lépine, représentant du Québec à Shanghai, en Chine, depuis 2015 lors d'une interview avec Patrick Lageô à Radio-Québec diffusée le 29 novembre 2021. Voici les détails [...]

[Read more](#)

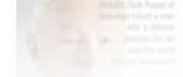
27 novembre 2021
Kansas City Southern agrees termination fees with Canadian National

CANADIAN National (CN) is to receive \$US 1.4bn in termination fees through two payments, each of \$US 700m, from Kansas City Southern after the latter provided a notice of termination of the planned CN-KCS merger announced on May 21. KCS will pay CN \$US 700m cash for a 'Company Termination Fee' and a further \$US [...]

[Read more](#)

Latest Release

15 octobre 2021
Volume 5, number 4
[Read more](#)





**Vente d'écoulement
jusqu'à épuisement des stocks
à des rabais incroyables.**

Réservez votre plage horaire par téléphone maintenant.

TARZI

DES GRANDES MARQUES À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Passez à la boutique et découvrez notre vaste collection de vêtements et accessoires pour homme.

25% à 50% sur tout en magasin (marchandise sélectionnées)



Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:

Richard | 514.497.9743 | Bureau | 514-739-6298

Lundi au samedi de 10h à 17h

Possibilité de rendez-vous après les heures d'ouvertures.

Dimanche sur rendez-vous de 10h à 15 h - **514.497.9743**



BAUMLER



Zampière - SCohen - Digel - Empire - Bugatchi - Venti - Lipson

**3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 (U-HUAUL)
www.tarzi.ca | maisonstyle1@gmail.com**